

# Parc national des Monts Birougou

## Zone tampon

### Secteur 01

## *Bassins versants de la Louambitsi et de la Nyanga*

Limites des bassins versants en aval du parc national jusqu'à la frontière avec le Congo

Valeur(s) présente(s) dans le secteur de la zone tampon Précisions éventuelles du plan de gestion (ANPN, 2014)	Principaux types d'effets dommageables des projets d'aménagement et des activités	Principales mesures d'atténuation envisageables
 <p><b>Milieus humides et aquatiques (continentaux)</b></p> <p><b>Faune associée</b></p> <p><b>Frayères associées</b></p> <p><b>Paysages riverains associés</b></p> <p><b>Qualité de l'eau</b></p>  <p>Peuplement en poissons plutôt riche avec un taux d'endémisme moyen ; connaissance insuffisante (catégorie 3 de FERMON, 2013)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pollution physico-chimique des eaux ;</li> <li>▪ Destruction/dégradation/conversion des habitats par inondation, drainage ou remblaiement ;</li> <li>▪ Invasion par des espèces végétales exotiques envahissantes (= espèces invasives).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prévenir les risques d'impact par pollution à une échelle appropriée de bassin versant du système aquatique ou humide concerné ;</li> <li>▪ Prévenir les risques d'érosion et de dépôts sédimentaires en aval, notamment en maintenant le couvert végétal ;</li> <li>▪ Prévenir les risques de pollution chimique par des mesures appropriées de stockage des produits toxiques (huiles, hydrocarbures, substances nocives pour l'environnement aquatique) ;</li> <li>▪ Disposer d'une connaissance des espèces invasives dans la zone de projet et prévenir le risque de contamination biologique du secteur de travaux.</li> <li>▪ Soigner l'intégration paysagère des constructions (touristiques et autres) + appliquer des techniques de conception durable des infrastructures.</li> </ul>

Valeur(s) présente(s) dans le secteur de la zone tampon Précisions éventuelles du plan de gestion (ANPN, 2014)	Principaux types d'effets dommageables des projets d'aménagement et des activités	Principales mesures d'atténuation envisageables
 <p><b>Chimpanzé</b> <i>Pan troglodytes</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Destruction/dégradation des habitats, notamment : forêts à canopée continue et forêts marécageuses ;</li> <li>▪ Fragmentation des habitats par les infrastructures de transport ;</li> <li>▪ Chasse (ie augmentation de la pression de chasse du fait du projet ou de l'activité) ;</li> <li>▪ Contraction de maladies au contact régulier des humains.</li> </ul>	<p>Cf. mesures relatives à la préservation des habitats forestiers remarquables.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Attention particulière dans le tracé des routes afin d'éviter la fragmentation des habitats-clefs pour l'espèce ;</li> <li>▪ Contrôle rigoureux de la chasse ;</li> <li>▪ Mise en place de règles de prévention des maladies transmissibles par l'homme, et de règles strictes pour éviter les contacts avec ces animaux.</li> </ul> <p>Cf. mesures relatives à la préservation des habitats forestiers remarquables.</p>
 <p><b>Gorille de plaine</b> <i>Gorilla g. gorilla</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Destruction/dégradation des habitats, notamment forêts et clairières à couvert herbacée dense (« forêts à Marantacées »), forêts marécageuses ;</li> <li>▪ Fragmentation des habitats par les infrastructures de transport ;</li> <li>▪ Chasse (ie augmentation de la pression de chasse du fait du projet ou de l'activité) ;</li> <li>▪ Contraction de maladies au contact régulier des humains.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Attention particulière dans le tracé des routes afin d'éviter la fragmentation des habitats-clefs pour l'espèce ;</li> <li>▪ Contrôle rigoureux de la chasse ;</li> <li>▪ Mise en place de règles de prévention des maladies transmissibles par l'homme, et de règles strictes pour éviter les contacts avec ces animaux.</li> </ul> <p>Cf. mesures relatives à la préservation des habitats forestiers remarquables.</p>